

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL INSTALLATEUR THERMIQUE

OBJECTIF DE LA FORMATION

La formation se base sur le référentiel du diplôme de CAP Installateur Thermique qui vise à former des ouvriers capables de réaliser des travaux en Thermiques (Chauffage).

Le titulaire du CAP doit être capable de :

- **Collecter et rechercher des données**
- **Consigner des informations**
- **Traiter et décider, vérifier, choisir, élaborer :**
 - Une faisabilité
 - Des outils et appareils de mesure
 - Une solution technologique
 - Des documents
 - Une méthode d'intervention
 - Des informations
 - Des paramètres d'analyse
- **Réaliser, assurer un service :**
 - Equiper un poste de travail
 - Installer un matériel
 - Modifier, entretenir, réparer
 - Effectuer essais et réglages
 - Analyser des résultats
 - Vérifier une conformité
 - Transmettre des informations



ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée de la formation : Cas général : 2 années de formation

Alternance : 26 semaines au Centre de Formation sur les deux ans,
13 semaines la première année et 13 semaines la seconde année

CONDITIONS D'ADMISSION

L'accès à ce CAP par la voie de l'apprentissage est ouvert aux jeunes :

- de 16 à 25 ans, ou bien de 15 ans à la condition d'avoir au moins un niveau 3ème,
- quel que soit leur niveau de formation (à l'exception des jeunes de 15 ans qui doivent avoir un niveau 3ème)

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage de deux ans avec une entreprise dont les activités recouvrent le référentiel professionnel de ce diplôme, par le rendez-vous d'inscription à l'AFORBAT-Vendée, et par le nombre de places disponibles au CFA.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Le Centre a établi un contenu de formation pour développer les savoirs et les savoir-faire des jeunes afin de les adapter aux exigences de l'entreprise.

- Formation Générale :

Expression Française et Ouverture sur le Monde, Mathématiques Appliquées, Economie Familiale et Sociale.

- Formation Professionnelle

Technologie Professionnelle, prévention des accidents, dessin technique et d'art, lecture de plans, métré, exercices pratiques complémentaires, histoire de l'art, les styles.

- Utilisation des Moyens d'Autoformation

Centre de Ressources et d'Aide à la Formation, Salle Multimédia, Salle Informatique, Audiovisuel.

LES POURSUITES DE FORMATION

Le titulaire de ce CAP peut ensuite :

- soit préparer un autre CAP du secteur en 1 an. Par exemple à l'AFORBAT-Vendée :
 - le CAP Installateur Sanitaire
 - le CAP Préparation et Réalisation d'Ouvrages Électriques
- soit poursuivre par une Mention Complémentaire Maintenance en Équipement Thermique Individuel en 1 an à l'AFORBAT-Vendée.
- soit poursuivre sa formation sur un niveau supérieur
 - en BP Équipements Sanitaires en 2 ans à l'AFORBAT-Vendée
 - en Bac Pro Électrotechnique, Énergie, Équipements communicants en intégrant directement la 2ème année à l'AFORBAT-Vendée
 - en Bac Pro Technicien en Installation des Systèmes Énergétiques et Climatiques en intégrant directement la 2ème année à l'AFORBAT-Vendée

